RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT D'INDRE-&-LOIRE

CHINON

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

HÔTEL DE VILLE PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE 37500 CHINON TÉLÉPHONE 02 47 93 53 63

Mesdames, Messieurs les commerçants

Nº: 2024 / 058 / JLD / BB / EA

OBJET: Demande d'autorisation d'Occupation du Domaine Public

Mesdames, Messieurs les commerçants,

Vous trouverez ci-joint la demande d'autorisation d'Occupation du Domaine Public pour l'année 2024 à nous retourner au plus tard le 1er Mars 2024.

Dans la continuité des mesures prises par le Conseil Municipal en 2023, les périodes restent inchangées :

Période Basse: du 1er Octobre au 31 Mai

Période Haute: du 1er juin au 30 Septembre

Les trois zones d'attractivités par secteur sont elles aussi identiques (voir plan au dos du formulaire) et les tarifs pour l'année 2024 sont les suivants :

Zone 1 : Période haute : 6.10 € le M² / Période basse : 2.20 € le M²

Zone 2 : Période haute : 5.10 € le M² / Période basse : 1.85 € le M²

Zone 3 : Période haute : 4.05 € le M² / Période basse : 1.65 € le M²

De plus, au vu du calendrier (week-end de pâques), vous aurez la possibilité de sortir vos terrasses, chevalets et autres dispositifs, dès le Lundi 25 Mars 2024 sans coût supplémentaire au lieu du 1er Avril sur les périodes d'autorisation des extensions.

A réception de la demande, un arrêté municipal vous sera notifié avec les périodes choisies et le montant qui vous sera facturé.

Afin d'éviter tout désaccord, je vous demande d'être précis sur les périodes choisies et de joindre **IMPERATIVEMENT** le plan d'implantation de vos différents dispositifs ainsi que les surfaces.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les commerçants, en l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,

Jean-Luc DUPONT

Pour le Maire et par subdetégation, L'Adjoint au Maire DINGE DAHMERY.

